

IGOLSOLVE AL permet le dégraissage à froid des métaux ferreux ou alliages légers en contact avec des produits alimentaires. Il ne contient pas de composé aromatique, bromé ou chloré.

Réservé à un usage professionnel.

DESCRIPTION

Caractéristiques Physico-chimiques du produit actif :

- Aspect : liquide incolore
- Sans odeur
- Point éclair : 56°C
- Densité à 20°C : 0.76
- Viscosité à 25°C : 1.50mm²/s (ASTM D445)
- Température d'auto inflammation > 200°C
- Point de congélation < -50°C
- Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1) : 0.09
- Volume net : 97% de matière active utilisable
- Gaz propulseur ininflammable

UTILISATIONS

IGOLSOLVE AL est recommandé pour le dégraissage à froid des métaux ferreux ou alliages légers en contact avec des produits alimentaires.

Il est utilisable dans les conserveries, meuneries, boulangeries, abattoirs, brasseries, sur les chaînes convoyant des produits alimentaires, etc.

Il est sans risque de corrosion sur des pièces polies ou délicates.

MODE D'EMPLOI

- Pulvériser le spray à 20 cm des parties à traiter.
- Laisser agir pendant 30 à 60 secondes.
- Essuyer avec un chiffon propre et sec.
- Travailler en atmosphère ventilée et toujours hors tension.

EMBALLAGE

- Carton de 6 aérosols
- Capacité nominale : 650 ml -- Volume net : 400 ml
- Gaz propulseur : CO₂

Les aérosols doivent être utilisés dans l'année suivant la livraison pour une utilisation optimale, les retours ne seront pas acceptés après ce délai.

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : XVII-63-A-1603

Date d'édition : 11/03/2016